

NOTE DE CADRAGE

7^{es} RENCONTRES DE LA COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE FRANCO-JAPONAISE

Les défis collectifs, accroissement des besoins sociétaux et raréfaction des ressources, obligent à revoir en profondeur les modèles de société.

Penser et concevoir pour le long terme, intégrer la dimension écologique, respecter les êtres humains et leurs environnements sont devenus des conditions de survie pour la planète.

C'est pourquoi, les pays membres de l'Organisation des Nations Unies se sont donnés un cadre commun d'action partagée et transformatrice : 17 objectifs de développement durable (ODD) à atteindre d'ici 2030 afin d'éradiquer la pauvreté, protéger la planète, garantir la prospérité et encourager des sociétés pacifiques, justes et inclusives.



Les 17 ODD représentent un langage commun pour initier et renforcer les partenariats multi-acteurs, ils conduisent à un travail plus intégré et transversal aux sein des administrations locales et donnent une impulsion à l'élaboration des politiques fondées sur des données. Ils offrent enfin un cadre partagé pour l'apprentissage entre pairs au niveau international y compris en Europe et au Japon.

L'équation est systémique car elle oblige à articuler les domaines entre eux (économiques, sociaux, sociétaux et environnementaux), à mobiliser toutes les forces vives et à les décliner à partir des besoins spécifiques et divers des territoires.

C'est pourquoi, les ODD marquent un triple changement de représentation :

- passage d'une approche en silo à une vision croisée. Ils doivent être traités en combinaison les uns avec les autres,
- passage d'une confrontation de modèles à une invention commune de solutions pertinentes et adaptées aux besoins,

- passage d'une action individuelle à une coopération pour trouver des solutions face à l'ampleur des enjeux collectifs. Une implication de tous les acteurs est nécessaire à l'atteinte des objectifs.

La crise sanitaire qui a causé le confinement de plus de trois milliards de personnes et a conduit à des fermetures de frontières inimaginables auparavant, a mis en lumière les fragilités de notre système économique mondialisé. La sauvegarde des biens communs -eau, terre, air, biodiversité- est questionnée.

La crise du COVID-19 et ses conséquences le montrent très clairement. Bien que la pandémie soit avant tout une crise sanitaire, elle touche tous les aspects de la vie. Elle nous rappelle l'importance de la durabilité et de la nécessité d'inclusion. Elle met en évidence les liens - mais aussi les compromis - entre les dimensions sociale, environnementale et économique du développement durable.

La crise peut toutefois être l'occasion d'apprendre et de se relever en étant moins vulnérable. L'objectif poursuivi est d'amoindrir le choc mais aussi de faire en sorte que le système touché soit suffisamment robuste pour ne pas s'effondrer, et, dans le meilleur des cas, se transformer pour être moins fragile.

L'approche politique de cette crise, et de celles à venir, doit être innovante et durable, avec la réaffirmation du rôle indispensable que doivent jouer les gouvernements locaux afin d'anticiper les risques. Il s'agira de répondre à des questionnements forts, en termes d'adaptation et d'action sur les causes :

- comment favoriser le vivre ensemble ?
- quelles solutions pour plus de résilience face aux vulnérabilités ?
- comment conjuguer sobriété et proximité ?
- comment renforcer l'attractivité des territoires ?

La décennie à venir est celle de l'action et donc de la localisation des enjeux.

L'urgence de réaction afin de contenir la pandémie, de construire l'adaptation et la résilience à très court terme nécessaires pour la sauvegarde des personnes, a permis de légitimer, si besoin était, la responsabilité de tous les échelons administratifs, chacun jouant son rôle respectif. Le niveau de confiance de la population dans la politique de proximité, déjà important, en a été fortement conforté.

La résilience ouvre, en effet, une voie alternative, en affirmant qu'il est possible d'agir face au risque pour le réduire et s'en protéger, et qu'une action coordonnée et de long terme, en aval comme en amont de la crise, permet une adaptation transformationnelle, s'appuyant sur l'innovation et l'apprentissage issu de l'expérience vécue.

Cette nouvelle vision fait du développement durable une impérieuse nécessité pour nos collectivités. Il représente pour notre économie un facteur de croissance essentiel et d'inclusion de tous les citoyens.

Les territoires sont l'échelle du possible. Nos collectivités sont en première ligne pour relever le défi des transitions. Elles accompagnent et initient le changement de sens de l'action collective, qu'il s'agisse de technologies, de services ou d'organisations. Elles ont, en effet, la légitimité de mettre en action les différentes parties prenantes. Elles sont, également, le terrain d'expérimentations allant de la sensibilisation à la mise en place

d'actions et au partage d'expériences, pour garantir des services publics accessibles, inclusifs et efficaces à tous les citoyens, quel que soit le contexte environnemental ou sanitaire.

L'innovation est un moteur de développement territorial et de sortie de crise. Qu'elle soit technologique, organisationnelle ou sociale, elle peut être la clé pour faire face aux défis écologiques et sociaux ainsi qu'à la responsabilité d'anticipation à laquelle nous sommes tous confrontés.

Le territoire est à la fois le lieu d'adaptation, d'ancrage de l'action, l'écosystème des acteurs qui le constitue et le lieu de démonstration de la pertinence de la solution pour faire face aux crises et aux risques.

L'innovation et l'expérimentation sont au cœur même des ODD et permettront l'adoption de mesures préventives pour renforcer la capacité des territoires et des habitants à faire face à un choc, plutôt que de conduire une stratégie de réparation. Rebondir plutôt que résister devient l'enjeu d'une politique de résilience.

La reprise après la COVID-19, sera marquée par l'incertitude et les perturbations. Le coût des aléas climatiques et sanitaires risque d'être fortement augmenté dans les prochaines années.

L'importance de veiller à ce que les messages clés de l'Agenda 2030 restent au cœur de toutes les actions ne pourra pas être niée : un présent et un avenir prospères pour les populations et la planète, dans un esprit de partenariat et de solidarité mondiale.

Dans ce contexte il est proposé que le thème général des septièmes rencontres soit :

« Dans le monde post Covid, l'urgence de l'innovation au service d'un territoire durable et inclusif »

Les tables rondes, en éclairant sur les multiples mutations à l'œuvre dans la société et en identifiant des leviers d'actions, devraient permettre:

- de construire une culture commune partagée sur les défis auxquels font face les collectivités
- de relier leurs actions à l'innovation, à la transformation publique,
- de favoriser l'inspiration et le dialogue entre acteurs, dans la perspective d'amplifier les impacts en bâtissant des stratégies concertées au sein de la coopération décentralisée franco-japonaise.

La première table ronde pourrait permettre des interventions officielles sous la forme d'un dialogue des Elus en tribune. Expression de leur vision politique notamment dans le contexte de la crise COVID.

Une animation dynamique permettra la fluidité et l'interaction sur la base de questionnement à préciser avec l'animateur. Une série de questions sera proposée aux Elus au préalable afin qu'ils préparent leur prise de parole.

En introduction de la table ronde l'animateur permettra la clarification de la notion d'innovation et d'innovation durable.

- 14 ans après les premières rencontres de 2008 à Nancy, évoquant gouvernance locale et développement durable, quelle vision ont-ils aujourd'hui du lien entre ODD et leur territoire?

- Quelle place pour le développement durable dans les politiques publiques de résilience ?

- Quelle place pour l'innovation dans les politiques publiques, au service de l'alerte et de la mobilisation ?

- Quelles sont les évolutions de pratiques déjà constatées pour articuler l'urgence et le court terme avec le long terme et la prévention ?

- En quoi les enjeux actuels post COVID nécessitent une urgence dans l'action? Quelles priorités identifient ils?...

Maires/ Adjointes au Maire pressentis pour cette table ronde : Nancy, Kanazawa, Chartres, Takamatsu, Tours, Kumamoto.

Égalité de représentation entre Japonais et Français.

La seconde table ronde pourrait permettre d'ouvrir la réflexion sur la nécessité d'inventer de nouvelles solutions pour répondre aux défis du développement durable et inclusif. Il s'agira de se mettre dans une posture prospective permettant également de coller à l'actualité et au champ d'action des collectivités et territoires.

Différents axes pourraient être ainsi abordés par des experts tout en permettant le questionnement sur les modèles économiques adaptés :

-Technologique :

Existe-t-il une complémentarité ou une opposition entre technologie et protection de l'environnement ? Quels potentiels de la technologie pour l'environnement et la société, avec quels impacts positifs et négatifs ? Produire sans détruire, durée de vie des biens publics, plateformes d'échanges de bonnes pratiques, Data dédiées, mise en contact ressources et usagers...

-Organisationnel :

Transformation publique : adaptation, articulation des domaines, partenariats multi-niveaux et multipartites, mobilisation et incitation par l'apport des sciences comportementales, design des politiques publiques (conception orientée vers les utilisateurs), métiers et ODD, moteurs de recherche sur la pratique des ODD, pilotage par des indicateurs pour adaptation climatique et cadre de vie...

-Social :

Rôle des territoires dans les mutations de l'intérêt général, innovation sociale et sociétale, outils de mesure de la performance publique, économie circulaire, quel rôle et quelle place pour la jeunesse, comment réconcilier engagements individuels et institutionnels (publics, privés, citoyens), nouvelles alliances pour favoriser l'impact positif, fonds d'innovation et de soutien, financements participatifs...

Les ateliers aborderont trois sous-thèmes

Les ateliers sont une opportunité pour chaque collectivité participante de formuler la façon dont ses actions opérationnelles, initiatives innovantes, ont contribué à la gestion de la crise COVID, contribuent à l'atteinte des ODD, de les mettre en lumière et ainsi inspirer les participants.

Il s'agit d'exposer des clefs de succès dans un domaine particulier.

1. Vers quel modèle économique durable ?

Fil rouge :

Faire évoluer les modèles de production et de consommation afin d'accompagner le redémarrage dans une logique de résilience accrue

Agriculture et biodiversité

- urbanisation, artificialisation des sols et terres agricoles
- circuits courts / locavore : consommation de produits agricoles locaux en mode raisonné ou en bio, développement de marchés locaux permettant une mise en contact direct des producteurs et consommateurs, projet alimentaire territorial, accompagnement des TPE et PME locales afin de soutenir les filières de production et commercialisation des produits locaux dans les cantines, sécurité et indépendance alimentaire

Ressources et économie durables

- économie circulaire : accompagnement de la boucle de l'économie circulaire (usage-tri-collecte-revalorisation-réemploi)
- localisation et diversification de l'économie
- développement de l'apprentissage, de la formation professionnelle et de la reconversion
- numérique et télétravail

Économie Sociale et Solidaire

- Exemples de dispositifs de soutien aux entreprises ou associations qui concilient activité économique et équité sociale avec l'accès des cibles fragiles à l'emploi & à la formation,
- Achat public local, emploi local, performance publique
- Eco-tourisme et tourisme de proximité & inclusif (parcours pour personnes à mobilité réduite), lieux avec identités sonores et olfactives (cahier de tendances welcome city lab), tiers lieux, hostels, expériences, émotions, kiosques touristiques immersifs

Responsabilité sociale et sociétale

- promotion des pratiques durables dans le cadre de passation des marchés publics,
- création d'outils de contrôle des impacts sur le DD,
- critères pour les subventions publiques,
- soutien à la responsabilité sociétale des entreprises

ODD 8 : « Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable; le plein emploi productif et un travail décent pour tous »

ODD 12 : « Établir des modes de consommation et de production durables »

2. Une société responsable et respectueuse de tous

Fil rouge :

Identifier les méthodes et actions résilientes, inclusives, solidaires : Santé, Logement, Bien vieillir, Insertion, Sécurité

Le vivre ensemble

- égalité femme-homme : représentativité équilibrée au sein de la gouvernance locale, égalité de droits pour les femmes et les hommes, actions en faveur de la mixité dans les différentes filières professionnelles (notamment la tech et le numérique)
- accès au logement à un coût abordable
- culture et singularité : mise en valeur et préservation du patrimoine culturel et naturel, mise à disposition d'espaces publics pour les artistes (musiques dans la rue, festivals...), accessibilité à la culture et aux arts pour tous, culture bien commun
- accueil d'étrangers (selon politique d'immigration en vigueur) et aide à l'insertion dans la vie locale

Le bien vieillir :

- création d'activités partagées entre personnes âgées/étudiants/enfants, logements intergénérationnels, jardins familiaux
- santé et e-santé : développement de la robotique et intelligence artificielle dans les hôpitaux publics, accompagnement pour la santé pour les personnes fragiles, développement de la télé-médecine, accessibilité à la santé pour tous.
- silver économie (ensemble des biens et services destinés aux plus de 60 ans)

La sécurité vis à vis des risques de catastrophes

- mise en place de dispositifs d'alerte (système d'alerte rapide) et de mobilisation
- sensibilisation locale aux risques naturels et non naturels...
- émergence d'une culture partagée du risque et de la crise

ODD 11 : « Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables »

ODD 3 : « Permettre à tous de vivre ensemble, en bonne santé et promouvoir le bien-être à tout âge »

ODD 5 : « Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles »

3. Les collectivités locales acteurs de l'environnement

Fil rouge :

Sensibiliser les individus et les institutions aux changements climatiques (actions permettant la réduction de l'impact humain, plan local de développement durable, plan climat air énergie territoire (PCAET), sécurité énergétique et diminution des charges...)

L'habitat de demain

- isolation des bâtiments, choix de matériaux durables, création de quartiers multifonctions (habitats, commerces, restaurations, bureaux...), d'éco-quartiers (matériaux recyclés, habitation dite « passive », quartiers auto-suffisants, ...), accès aux espaces verts et aux jardins partagés, végétalisation de la ville, bâtiments éco-énergétiques, polycentrisme et aménagement urbain
- installation et utilisation d'énergies propres et renouvelables sur les bâtiments publics, accompagnement pour inciter les habitants à faire de même
- sobriété foncière, densification et végétalisation

Mobilité et transports

- infrastructures adaptées (partage de la voirie entre les usages, sites propres pour les bus), modes de transports respectueux de l'environnement (vélos ou/ vélos électriques en libre service, bus électrique/solaire, voitures partagées), création d'hub de mobilité pour l'interconnexion vélo-voiture-bus (parkings relais, aires de covoiturage...)

Gestion durable des ressources naturelles

- outils de mesure de la performance publique, indicateurs, autoévaluation
- mesures de la qualité de l'air : dispositif de capteurs sur les bâtiments publics pour mesurer la qualité de l'air et agir
- développement des énergies propres
- l'éducation des enfants et des jeunes , sensibilisant à l'environnement dès le plus jeune âge
- préservation des écosystèmes, contrôle des espèces prioritaires
- gestion des espaces naturels
- protection de la ressource en eau, bien commun

ODD 13 : « Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions »